

## Copropriété : le conseil syndical



**Organe essentiel du syndicat des copropriétaires, le conseil syndical joue un rôle important entre le syndic et la collectivité des copropriétaires.**

Comment est-il constitué ? De quelle façon fonctionne-t-il ? Qui peut être élu ? Cette fiche pratique de l'INC détaille toutes les missions du conseil syndical.

[Lire la fiche pratique](#)



### Comment acheter un poisson issu d'une pêche responsable ?

Certains types de pêche détruisent les stocks de poissons et les fonds marins.

A nous de faire les bons choix pour encourager des pratiques plus responsables !

[Voir la vidéo](#)



### La banque peut-elle clore votre compte bancaire ?

La convention de compte que vous avez signée pour l'ouverture de votre compte bancaire est conclue pour une durée indéterminée. Mais elle peut être dénoncée, à tout moment et sans motif.

[Lire la question-réponse](#)



### Qu'est-ce que le fonds solidarité pour le logement et que permet-il ?

Le fonds de solidarité pour le logement est destiné à aider les ménages ayant de faibles ressources et des difficultés à payer leur logement.

[Voir la vidéo](#)



### Qu'est-ce que la complémentaire santé solidaire et qui peut en bénéficier ?

La couverture maladie universelle complémentaire et l'aide au paiement d'une complémentaire ont été remplacées par la complémentaire santé solidaire, dite C2S.

[Voir la vidéo](#)



### Enseignement privé à distance : ce qu'il faut savoir avant de s'engager !

Il faut différencier l'enseignement privé et l'enseignement public à distance, car ils n'obéissent pas aux mêmes obligations et droits.

[Voir la vidéo](#)



### Qu'est-ce que le droit à la reprise pour la recharge des véhicules électriques en copropriété ?

Cette question se pose de plus en plus souvent en copropriété car l'utilisation de la voiture électrique s'est beaucoup développée ces dernières années.

[Voir la vidéo](#)

**MOOC "COMMENT GERER EFFICACEMENT SON EPARGNE ET SES PLACEMENTS ?"**  
Disponible à partir du 4 octobre

[> Inscrivez-vous](#)

[Qui sommes-nous ?](#) | [Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#) | [L'INC recrute](#)

Institut national de la consommation  
18, rue Tiphaine  
75015 Paris



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)).

Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse [dpo@inc60.fr](mailto:dpo@inc60.fr).

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)